

Amiens, le 15 septembre 2016

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Objet: Lettre de renouvellement d'engagement

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous adresser le renouvellement de l'engagement du Groupe CET aux dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous avons souhaité rendre public cet engagement qui nous tient à cœur tant à travers notre propre site internet que dans notre journal interne, et ce, en complément de la communication à travers le site Global Compact France.

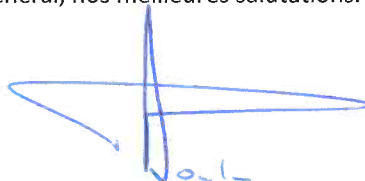
Par ailleurs, nous avons commencé à intégrer la dimension RSE dans la consultation des fournisseurs et prestataires en tant que critère d'évaluation.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de poursuivre les actions entreprises depuis notre adhésion le 06 novembre 2015.

Notre COP contient trois éléments :

1. Le présent courrier
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que le Groupe CET a menées en matière de :
 - normes internationales et plus particulièrement le principe 6 "Discrimination en matière d'emploi et de profession du travail",
 - d'environnement et plus particulièrement le principe 9 "Diffusion de technologies respectueuses de l'environnement".
3. Une mesure des résultats des actions entreprises

Nous vous prions d'agréer, Honorable Secrétaire Général, nos meilleures salutations.



Pierre Bonte
Président, Directeur Général